

# Rétablissons le dialogue !

On n'arrive plus à se parler.

Il se venge en ne payant pas la pension.

Je ne vois plus mes petits-enfants.

Mes parents ne me font pas confiance.

Elle monte les enfants contre moi.

Je veux préparer ma succession, comment en parler à mes enfants ?

Ma sœur veut mettre notre mère en maison de retraite, ça va la perturber.



## Le service de Médiation Familiale Harpe

Adresse  
48 bis, rue Stanislas Girardin - 76000 Rouen

S'informer et prendre rendez-vous  
02 35 15 04 00  
[harpe-rouen@lesnids.fr](mailto:harpe-rouen@lesnids.fr)

Permanence d'information  
Le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 16h à 19h

les nids   
fondation d'utilité publique

Siège social  
27, rue du Maréchal Juin - BP 137  
76131 Mont-Saint-Aignan Cedex  
02 35 76 80 09 | [siege.social@lesnids.fr](mailto:siege.social@lesnids.fr) |  

[www.lesnids.fr](http://www.lesnids.fr)

Service conventionné par la CAF de Seine-Maritime



## Le service de Médiation Familiale Harpe

Des professionnels à votre écoute pour apaiser les conflits familiaux et rétablir le dialogue avec vos proches



design zig zag, 2020

les nids   
fondation d'utilité publique



# La Médiation Familiale

C'EST QUOI ?

**Tensions ? Incompréhensions ?  
Disputes ? Séparation ?**

**La médiation familiale vous aide  
à renouer le dialogue avec  
vos proches lorsque  
la communication est rompue.**

**Parent, adolescent,  
grand-parent, un médiateur peut  
vous aider à résoudre le conflit  
pour des relations familiales  
apaisées.**



## Conflits relationnels

La communication est impossible, vous craignez la rupture des liens familiaux, vous êtes en cours de séparation ou déjà séparés ? Vous avez des difficultés à vous parler de l'organisation pour les enfants ? Votre ado est en conflit au sein de la famille ?

## Médiation spontanée

Par une démarche volontaire, vous souhaitez être épaulés pour trouver une solution et éviter la rupture des liens familiaux.

**ou**

## Médiation ordonnée

Vous êtes orienté par le Juge aux Affaires Familiales dans le cadre d'une procédure.

## 1<sup>er</sup> entretien gratuit et confidentiel

Vous prenez rendez-vous avec un médiateur pour évaluer si cette démarche vous convient, et pour adapter l'accompagnement en fonction de votre situation.

## Accompagnement

- En présence d'un médiateur
- De 2 à 6 mois
- Entretiens individuels et/ou avec les personnes concernées
- C'est une démarche où l'engagement de chacun est indispensable

## Résolution du conflit

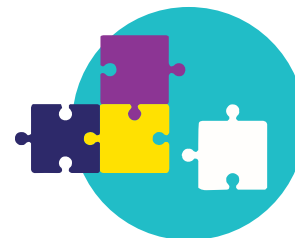
- Le dialogue est apaisé
- Des sujets de désaccord sont discutés
- Le maintien des liens familiaux est travaillé
- Des décisions sont prises ensemble sur les responsabilités parentales et financières
- Des accords sont rédigés, ils peuvent être transmis au Juge aux Affaires Familiales



**Le service de Médiation  
Familiale Harpe**

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

02 35 15 04 00  
harpe-rouen@lesnids.fr



# La Médiation Familiale

POUR QUI ?

- Les personnes mariées ou non, avec ou sans enfant, qui envisagent une séparation ou sont en cours de séparation.
- Les parents divorcés ou séparés, qui veulent modifier des décisions et trouver d'autres accords.
- Les personnes concernées par un conflit familial : grands-parents, beaux-parents, fratrie, famille recomposée, etc.
- Les adolescents ou jeunes majeurs en rupture ou en conflit relationnel avec un ou ses deux parents.
- Les grands-parents qui souhaitent garder des liens avec leurs petits-enfants.
- Les frères et sœurs confrontés au vieillissement de leur parent.

**La famille dans toute sa diversité,  
recomposée, monoparentale,  
homoparentale...**



# Le médiateur

QUI EST-CE ?

**C'est un professionnel titulaire du  
diplôme d'état de médiateur familial.**

**Il est formé à la restauration de la  
communication, spécialisé dans  
l'accompagnement des conflits  
familiaux, avec une approche  
pluridisciplinaire. Il est respectueux  
des règles déontologiques qui  
garantissent la confidentialité,  
la libre adhésion à la démarche  
de médiation, l'impartialité et la  
neutralité.**